

Pour voter, il faut:

- Se munir de la carte d'électeur qui te sera remise préalablement.
- Se présenter au bureau de vote de ton école.
- Choisir parmi la liste des candidats affichée, les représentants de ton école.

Pour dépouiller, il faut:

- Te présenter à la salle du Conseil Municipal de la Mairie

Pour tout renseignement, adresse-toi à ton école ou Noémie LARRETCHÉ
06.98.27.81.83
(n-larretche@mairie-urrugne.fr)

Conseil Municipal Des Enfants

Des projets pour ta ville

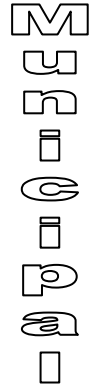


Représentant de l'ensemble des enfants de la commune (à l'écoute des autres)

Un rôle important dans la commune

Une implication sérieuse et assidue tout au long du mandat (2ans).

Deviens



ÉLU

Lien permanent entre l'école et la commune

Travail pendant 2 ans sur des sujets d'intérêt général.

Faire l'apprentissage de la citoyenneté en réalisant des projets concrets.

Pour être candidat ou électeur il faut:

► Habiter Urrugne

► Être scolarisé en CM1

Dans les écoles d'Urrugne: Bourg, St François-Xavier, Olhette, Socoa, Joncaux, Ikastola.

Nombre d'élus par école :
au minimum 1 titulaire, au maximum 2 titulaires et 2 suppléants

ÉCOLES: Bourg, Olhette, St François-Xavier, Socoa, Les Joncaux, Ikastola d'Urrugne.

Le maire est président de droit

Total: 12